

se multiplient, l'addition est parfois très (voire trop) lourde.

paye au prix fort

Aidants. Six personnes sur dix sont confrontées à la dépendance. Quatre personnes sur dix ont un proche dépendant.

LE TÉMOIGNAGE DE PIERRE, AIDANT MILITANT

Pierre Denis était à Dijon dans le cadre des Rencontres de l'autonomie. Cet homme de 40 ans est le fondateur de l'association Aidant attitude. Il a créé cette association après le décès de ses parents.

« Mon histoire a démarré lorsque mes parents sont tombés l'un et l'autre malades. La maladie de mon père a duré 8 ans, un Richardson (Parkinson) très violent. Ancien cadre, marathonien, il est devenu un "légume", conscient de la dégradation de son corps. »

La question du financement se pose

« Le rôle d'aidant s'apprend. Au début, la maladie est un couperet. J'avais mon travail, mes trois enfants. Ma propre vie a basculé. Je passais mon temps à coordonner les soins de mon père. Il y a un moment où il faut accepter de se faire aider par d'autres. Il n'est pas toujours facile de concilier vie professionnelle et vie d'aidant. Les entreprises ne sont pas sensibilisées à ce problème qui va pourtant se poser de plus en plus. Certaines se lancent comme EDF. Pour mon père, les heures d'intervenants se sont multipliées. Trois auxiliaires de vie, des infirmiers, des soignants. Côté financier, cela a été très lourd. Nous sommes arrivés à 5 000 € par mois. Dans l'escalade de la maladie, le cycle passe par plusieurs étapes. Il y a la dépendance physique puis la dépendance psychique. Avec la fatigue, on peut craquer et "détester" le malade. Il faut être soutenu



Pierre Denis, président de Aidant attitude

psychologiquement. Mon père a fini sa vie dans un établissement, entouré d'équipes très professionnelles. Quand on vit la mort sans mourir soi-même c'est une expérience humaine enrichissante. La question du financement est bien présente. Pour faire face aux frais, une vraie question se pose au gouvernement. Il y a également la solitude des patients et la désocialisation des aidants. J'ai créé l'association Aidant attitude pour partager et échanger les expériences. Je milite pour tout cela. »

C.V.

contact@aidantattitude.fr

Des contrats de prévoyance pour faire face

La retraite moyenne des Français est de 1 000 € (moins chez les femmes). L'APA est de 597 € en moyenne. Le budget d'un retraité est donc de 1 500 € par mois. Le coût de la dépendance est estimé à 1 370 € (soins de jour), à 3 000 € (24 heures/24), à 2 600 € en maison de retraite. Ces chiffres permettent de réaliser qu'un particulier ne possédant pas d'autres revenus que ceux de sa retraite ne peut pas faire face, seul, aux coûts de la dépendance d'autant que les proches (4 sur 10) sont en activité. 1 000 €, en moyenne, manqueraient. Les Banques populaires – qui organisent les Rencontres de l'autonomie – ont compris, comme beaucoup d'autres établissements financiers ou assureurs, qu'il y a là un marché. Depuis 2006, ce groupe propose un dispositif à ses clients. « Nous avons pris conscience du problème après la canicule de

2003 », explique le responsable commercial BP de la prévoyance. Le produit a été baptisé Autonomis. Deux formules sont à disposition : dépendance totale et partielle ou dépendance totale seule. Voici un exemple de contrat. Il propose le versement d'une rente mensuelle de 500 € à 3 000 € à laquelle s'ajoute un capital forfaitaire de 3 200 € maximum pour l'équipement et des services d'assistance en cas de perte d'autonomie. Les clients se voient proposer une prestation d'évaluation. Le prix dépend de l'âge et du montant de la rente souhaitée. Ainsi, pour toucher une rente mensuelle de 1 500 € par mois, il en coûtera 71 € par mois à une personne de 50 ans, 102 € à une personne de 60 ans, 179 € à une personne de 70 ans. Des comparateurs de prix et de produits ont fleuri sur Internet concernant ces contrats de prévoyance.

GRAINE DE MOUTARDE



Citoyens à deux roues, sauvez la révolution !

PAR GILLES DUPONT

Le vélo annonçait dans nos villes une véritable révolution. Ecologique : il ne pollue pas. Sociale : il est peu coûteux. Conviviale : il nécessite des « espaces partagés ». Le silence, l'air pur et la bonne humeur allaient envahir nos rues. Il faut un peu déchanter : l'on savait déjà que la bicyclette est surtout réservée (les beaux jours) à ceux qui habitent au centre-ville, ne travaillent pas trop loin de chez eux et n'ont pas plus d'un enfant à emmener à l'école (reconnaissons que cela fait tout de même pas mal de voitures en moins dans nos rues) ; on a découvert aussi que les vélos envahissaient nos trottoirs, au grand dam des piétons, que les cyclistes, pourtant les plus fragiles des usagers de la route, se gaussaient des feux rouges, faisaient fi du respect des règles de conduite. Pas tous, certes, mais suffisamment pour que l'image d'ensemble se ternisse quelque peu. Et voici qu'aujourd'hui la bicyclette fait grossir les chiffres des vols, augmenter ceux des dégradations : plus de 400 vélos seront dérobés cette année, rien qu'à Dijon. Citoyens à deux roues, réagissez ! Protégez vos bicyclettes, évitez les trottoirs, respectez le Code de la route ! Il n'est pas trop tard pour que puissent s'accomplir les promesses de la belle révolution urbaine...

SOMMAIRE

◊ Côte-d'Or	p.04	◊ Bourse	p.20
◊ Faits divers	p.05	◊ Hippisme	p.22
◊ Justice	p.06	◊ Sports	p.24
◊ Carnet	p.11	◊ Arts & Loisirs	p.32
◊ France et Monde	p.14	◊ Le forum	p.35
◊ Grand angle	p.18	◊ Les gens	p.36

CONTACTS

ADRESSE

7, boulevard Chanoine-Kir, BP 21550, 21015 Dijon Cedex

TÉLÉPHONE / FAX / MAIL

03.80.42.42.42 / 03.80.42.42.10 / redaction@lebienpublic.fr

◊ Encarts publicitaires. – La Bastide [éditions Région dijonnaise et Dijon], Transhumance-Halloween [édition Haute Côte-d'Or].

Il y a 40 ans, l'autoroute A6 arrivait en Côte-d'Or

L'anniversaire est d'importance pour cette voie routière qui passe par le nord et le sud du département, mais pas par Dijon. Nous reviendrons sur l'impact de ce parcours.



A LIRE DEMAIN